

Ref.: SCBD/STTM/JW/jg/64477

Montréal, le 23 juillet 2008

NOTIFICATION¹

Objet: Nomination d'experts pour la réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur la biodiversité et les changements climatiques

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la première réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur la biodiversité et les changements climatiques aura lieu du 17 au 21 novembre 2008, à Londres, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Cette réunion du Groupe spécial d'experts est convoquée pour se conformer à la décision IV/16 de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. La première réunion permettra de se pencher sur les sujets scientifiques et techniques concernant les liens entre la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et les changements climatiques, et plus particulièrement, les experts se pencheront sur (i) l'identification des risques et vulnérabilités et (ii) les impacts et les opportunités d'atténuer les effets des changements climatiques.

C'est dans cette perspective que je suis heureux de vous inviter à fournir au Secrétariat, par le biais d'une lettre officielle, les noms, les coordonnées et le curriculum vitae du représentant dûment choisi par votre gouvernement qui sera susceptible de faire partie du Groupe spécial d'experts techniques. La nomination doit être envoyée au Secrétariat, **au plus tard le 15 septembre 2008**, soit par fax au numéro +1 (514) 288-6588 ou par courrier électronique, sous forme de document scannée et annexée, à l'adresse électronique du Secrétariat, secretariat@cbd.int.

Nous aimerions attirer l'attention des Parties, que lors de la soumission des nominations, l'expert suggéré devra avoir une formation scientifique et technique solide dans le domaine des changements climatiques et de la biodiversité. Des compétences spécifiques ou de l'expertise pourraient inclure entre autres :

- Connaissances des impacts des changements climatiques sur la biodiversité et les aspects vulnérables de la biodiversité en raison des changements climatiques;
- Expérience à partager par rapport aux avantages multiples de la séquestration du carbone pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité (expérience avec la séquestration du carbone et ses avantages multiples pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité);

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat

À : Tous les correspondants nationaux de la CDB



ONE NATURE - ONE WORLD - OUR FUTURE
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008

- Familiarité avec les liens scientifiques et techniques à faire entre la réduction d'émissions émanant de la déforestation et la dégradation des forêts et avec la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité;
- Familiarité avec la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres organisations ou processus intergouvernementaux pertinents; et
- Compétences pour travailler en anglais.

Les Parties à la Convention sont également encouragées, si elles le jugent pertinent et approprié, à nommer des experts provenant des communautés autochtones et locales.

La sélection des experts nommés par les Parties se fera en accord avec le *Modus Operandi* contenu dans l'annexe III de la décision VIII/10 de la Conférence des Parties à la CDB.

Dans l'attente de recevoir une ou des nominations et des recommandations de votre part, j'aimerais vous remercier d'avance de votre soutien et de votre coopération.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

[Original signé en anglais]

Ahmed Djoghla
Secrétaire exécutif